



Nombre de conseillers :

En exercice: 11
Présents: 07
Votants: 10

Date de convocation : 11/08/2026
Date d'affichage : 11/08/2026

L'An Deux mille vingt-six et le quinze septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, Maire.

PRESENTS : COURATTE Andrée, PONTOIS Hélène, PONTOIS Brigitte, CAZET Joëlle, TUQUET Eric, AYSE Patrick, CAZET Michel

ABSENTS ayant donné pouvoir : LEGRAND Stéphane a donné pouvoir à Brigitte PONTOIS, Alicia CARVALHO a donné pouvoir à Eric TUQUET et Annie DELCEY a donné pouvoir à Patrick AYSE

ABSENT EXCUSE : LEGRAND Jordan

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Hélène PONTOIS

Donation d'une partie de la parcelle A362

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le souhait de la Commune d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section n° A 362, d'une superficie de 30 m², afin d'élargir le Chemin de Larroundade.

Cela intervient en régularisation d'un bornage qui a eu lieu en 2016 en présence de Mme NOE et de Monsieur le Maire.

Cette acquisition auprès de Madame NOE Marie Françoise serait acceptée à titre gratuit.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section A n°362, d'une superficie de 30 m², auprès de Madame NOE Marie Françoise à titre gratuit.

CHARGE le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Michel CAZET.

